

LE PERCIQUOIS



Périodique Municipal d'Informations

- Le mot du Maire
- Compte rendu des réunions du conseil municipal
- La vie communale
- Comité des fêtes – Club de l'Espérance
- Association pour la sauvegarde de l'Eglise
- Moments de détente
- Etat civil – Infos pratiques

Décembre 2017 - N° 30





LE MOT DU MAIRE

Nouvelle année et trentième numéro du perciquois. A cette occasion les membres du comité de rédaction, le conseil municipal et moi-même tenons à vous présenter tous nos vœux de bonheur, de santé et de réussite dans tous vos projets ainsi qu'à ceux qui vous sont chers.

La fin de l'année 2017 a vu l'aboutissement du projet d'accessibilité des bâtiments communaux. La partie la plus importante consistait en la réalisation d'une rampe d'accès à la mairie-école. Les entreprises YTHIER de Germigny et DA SILVA de St Florentin pour le gros œuvre, l'entreprise DE SA de Percey pour le garde-corps métallique, ont mené à bien ce chantier. Implanté dans la cour de l'école, cette réalisation s'intègre parfaitement au bâtiment existant.

D'autres travaux obligatoires dans le contexte de l'accessibilité ont été réalisés : toilettes pour handicapés, élargissement de porte dans la mairie et quelques modifications à la salle des fêtes.

2017, est l'année du premier contrôle des assainissements. Ce travail touche à sa fin. Vous avez tous eu l'amabilité de répondre favorablement aux sollicitations de la société CENTRAL ENVIRONNEMENT. Les résultats seront communiqués à chacun courant 2018. Dans l'ensemble ils ne sont pas catastrophiques, bien que certaines propriétés ne comportent aucun assainissement. Quelques travaux devront être réalisés. Le secrétariat vous donnera toutes informations utiles.

Le conseil des écoles du regroupement de Butteaux-Germigny-Percey a décidé à l'unanimité des enseignants, des représentants des parents et des maires de solliciter le retour à la semaine de 4 jours. Madame la directrice d'académie a répondu favorablement à cette demande et donc depuis la rentrée de septembre, nos écoles ont repris un rythme scolaire sur 4 jours. J'espère que nos « têtes pensantes » stabiliseront enfin leurs décisions.

Les riverains de la rue Albert JOLY se plaignent de la vitesse excessive de certains véhicules. Je tiens à rappeler que nous sommes en agglomération et que la voirie n'est pas réservée exclusivement aux véhicules à moteur. Des piétons, des cyclistes et surtout nos enfants empruntent aussi les voies communales. **Soyez prudents et pensez aux autres !**

Un rappel concernant le brulage des déchets verts : il est formellement interdit de bruler ses déchets verts à l'air libre (feuilles mortes, tonte de gazon, tailles de haie, déchets de massifs ...) et toute infraction est passible de 450 € d'amende. Le brulage, en plus d'être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, nuit gravement à la santé et à l'environnement. Deux destinations sont possibles pour ces déchets. Soit faire du compost, à Percey chacun en a la possibilité, soit les acheminer à la déchèterie qui est accessible gratuitement.

Il est évident que le brulage des plastiques est aussi strictement interdit.

Il y a quelques mois je vous mettais en garde contre les chenilles processionnaires du pin. Il s'avère que notre commune est touchée par ce fléau qui peut engendrer des blessures importantes aux animaux mais aussi à nous-mêmes. Je vous prie de bien vouloir surveiller vos arbres et d'éradiquer les larves, s'il en est besoin, afin d'assurer la sécurité des gens et le bien-vivre à Percey. Le secrétariat de mairie est à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Nous avons dépassé le mi-mandat municipal. Les prochains rendez-vous électoraux de 2020 seront l'occasion d'un renouvellement de notre conseil. La gouvernance actuelle atteignant des âges respectables, ce sera l'occasion de rajeunir le groupe. Interrogez-vous, préparez-vous à participer plus activement à la gestion de notre commune.

Cela me conduit à conclure sur des vœux plus personnels. Des vœux de santé, des vœux de sérénité, enfin des vœux d'amitié et d'amour.

A toutes et à tous, je souhaite une bonne année 2018, et bonne lecture de votre perciquois.

Daniel BOUCHERON

COMPTE RENDU DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU JEUDI 31 AOUT 2017 :

↳ Achat d'une nouvelle tondeuse autoportée :

Suite à une panne importante de la tondeuse fin juillet, une réflexion a été menée quant à une sous-traitance ou location du matériel mais les tarifs sont prohibitifs. Il a donc été jugé nécessaire de s'orienter sur un achat. Après réception de deux devis (Lemonnier et Alabeurthe), le garage Lemonnier est retenu avec une offre de 5840 €.

Ajustement des comptes d'investissement pour passer les écritures comptables relatives à cet achat.

↳ Informations diverses :

- Informations sur l'avancement des travaux d'accessibilité ;
- Pour la rentrée scolaire prochaine, la commune accueillera 24 élèves de CM1 et CM2, et la semaine de 4 jours est adoptée ;
- Depuis le 1^{er} janvier 2017, le désherbage des trottoirs ne peut plus être fait avec des produits phytosanitaires. Monsieur le Maire demande qu'une réflexion soit conduite afin de trouver des solutions pour l'entretien de nos trottoirs ;
- Suite à notre demande de sécurisation de la salle des fêtes par la pose d'une glissière de sécurité : Réponse négative du Conseil Départemental ;
- Envisager l'élagage des peupliers aux abords de la salle des fêtes ;
- L'arbre de la Croix des Milleries sera élagué courant de cet hiver ;
- Il est demandé de vérifier l'entretien des abords de la ligne téléphonique se trouvant sur la route 424, après les Milleries. C'est le Conseil Départemental qui se chargera de l'élagage des arbres limitrophes.

REUNION DU JEUDI 19 OCTOBRE 2017 :

↳ Elections sénatoriales :

Afin de permettre l'élection des sénateurs, le 17 décembre prochain, il convient de désigner au sein du conseil municipal quatre représentants (un délégué et trois suppléants).

M. Daniel BOUCHERON, délégué
M. Daniel BONNETAT, suppléant 2

M. Maurice JAMBON, suppléant 1
Mme Véronique FOURNIER, suppléant 3

↳ Nouveaux statuts Communauté de Communes Serein et Armanche :

Le Conseil municipal approuve les statuts de la CCSA tels que présentés.

↳ Règlement intérieur de la salle des fêtes – Contrat de location :

La mise en place d'un règlement intérieur incluant un contrat de location de la salle des fêtes est devenue nécessaire afin de responsabiliser le locataire et de protéger la commune.

↳ Participation des communes extérieures aux frais de scolarité 2017/2018 :

Délibération afin de fixer la participation des communes extérieures aux frais de fonctionnement de l'école de Percey à 350,00 € par élève pour l'année scolaire 2017/2018.

↳ Autorisation de demande de subventions :

Suite au projet de travaux visant à réaménager la place de la mairie/école (emplacements pour le stationnement et espace pour l'arrêt du bus), un estimatif des travaux (basé selon les devis établis en 2017) représente une dépense d'environ 40 000 € HT. Le conseil décide d'inscrire ces travaux au Budget Primitif 2018 et charge le maire de solliciter toutes subventions possibles pour ces travaux auprès de l'Etat (DETR), du Conseil Départemental et de la région Bourgogne et le produit des amendes de police appelé « *Contribution à l'équipement des collectivités territoriales pour l'amélioration des transports en commun, de la sécurité et de la circulation routières* ».

↳ Informations diverses :

- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) : Une nouvelle taxe fera son apparition sur le rôle des taxes foncières en 2018.
- Entretien des trottoirs : présentation des derniers tests de matériel.

REUNION DU VENDREDI 08 DECEMBRE 2017 :

↳ Reprise des concessions en état d'abandon :

- Reprise par la commune des concessions de l'ancien cimetière dont les propriétaires sont inconnus, concessions qui ont plus de trente ans d'existence et dont l'état d'abandon a été constaté à deux reprises, à trois ans d'intervalle, dans les conditions prévues par l'article L 2223-13 et suivants du code général des collectivités territoriales, donnant aux communes la faculté de reprendre les concessions perpétuelles et centenaires en état d'abandon.

↳ Travaux « habillage murs sous préau » :

- Réception de deux devis : Entreprise YTHIER et EURL DE SA AGO. Report délibération : Demande de renseignements complémentaires concernant le détail des devis.
-

↳ Frais de scolarité 2016/2017 RPI :

- La participation de la commune aux frais de l'école maternelle de la Chaussée s'élève à 10 019,52€ et pour l'école maternelle de Butteaux 5 124,91 €.
- La participation de la commune aux frais de transport et de restauration de Germigny s'élève à 7 587,03 € et 3 687,78 €.

↳ Informations diverses :

- Peupliers de la salle des fêtes : une majorité de conseillers souhaite l'abattage total.
- Erables de la rue de la Croix St Jacques : l'ESAT de Cheney sera chargé de la taille.
- L'arbre de la croix des Milleries a été élagué. Remerciements à MM Bonnetat, Bailly et Cordier.
- Achat d'une SONO portable : Cette sono sera mise à disposition des associations communales telles que l'association pour la Sauvegarde de l'Eglise et le Comité des Fêtes.

INFORMATIONS DIVERSES

Notre chère EAU !

Notre village avec ses habitants fait partie des 33 000 communes rurales de notre pays. Au total nous sommes plus de 22 millions de ruraux à habiter dans ces communes.

C'est une force que nous devons mobiliser pour une juste cause : la lutte pour le maintien d'un prix de l'eau raisonnable, prix qui pourrait doubler ou tripler.

Or, il y a aujourd'hui un risque. Celui que les outils qui gèrent notre réseau d'eau soient supprimés au profit d'une organisation plus grosse et moins agile. Si rien n'est fait, une loi, votée en 2015, imposera aux communes de renoncer à une gestion sobre, efficace, de proximité et garantissant un prix inférieur à ce que les gros réseaux proposent.

Pour cela, je vous invite à signer une pétition, initiée par les maires ruraux de France, afin d'interpeller le gouvernement pour réviser le caractère obligatoire de cette loi qui aboutirait à confier la gestion à des opérateurs motivés par la seule rentabilité économique et donc au final à une hausse du prix de l'eau.

Rendez-vous sur le site : www.amrf.fr

Mobilisation à Tonnerre contre la fermeture annoncée des urgences de nuit :

« Les urgences à Tonnerre, c'est entre 10.000 et 11.000 passages à l'année. Un seuil jugé plus que convenable par les 500 employés de l'hôpital qui ont créé un collectif de défense.

L'Agence Régionale de Santé, dans le cadre de son plan d'action et de réorganisation des urgences, de l'offre de soins dans le département de l'Yonne, envisage l'arrêt de l'accès aux soins aux urgences de nuit.

Cette mesure mettra la population du Tonnerrois, des communes limitrophes et, en général, les citoyens en échec d'accès aux soins. Ainsi ils devront pour leurs urgences se déplacer vers les grands centres afin de se faire soigner (Auxerre, Sens, Troyes...). De plus la pénurie de médecins traitants dans notre secteur accentue le désert médical. L'impact de cette décision aurait des conséquences dramatiques pour les usagers... » (Extrait de l'art. du 7/12/2017 de France 3 Bourgogne).

Article publié dans l'Yonne Républicaine du 11 mai 2016 : « Le président de la Fédération hospitalière de France (FHF), Frédéric VALLETOUTX, a fait étape dans le Tonnerrois, dans le cadre d'un tour de France afin d'élaborer une plate-forme politique.

Ci-dessous ses propos très encourageants :

....Des établissements visités « dans le cadre d'un tour de France, initié il y a environ trois mois, afin d'élaborer une plate-forme politique, avec des propositions pour interpeller les candidats à la présidentielle sur l'évolution du système de santé et du service public, explique le président, la FHF regroupe les 1.100 hôpitaux français et les 2.400 Ehpad publics. On joue le rôle d'un lobby. On est là pour défendre et valoriser le système de santé public, en gardant une qualité de soins pour les patients. »

Et l'hôpital de Tonnerre est un bon exemple. Cet « hôpital de proximité », en proie à un déficit d'environ 600.000 €, l'an dernier, a su se restructurer. L'établissement est aujourd'hui « à l'équilibre » et fourmille de projets.

« C'est un établissement caractéristique, la médecine de ville disparaît et il a dû faire face à de fortes mutations il y a 10-20 ans (fermeture de la maternité en 1995 et de la chirurgie en 2006). L'hôpital a su se relever, évoluer, retrouver une dynamique d'activités autour des soins de suite, des urgences, de l'accueil des personnes âgées, des personnes handicapées. Les résultats sont intéressants. Il a réadapté un projet aux besoins du territoire... »

Aujourd'hui, on veut fermer les urgences de nuit ! Si vous estimez que ce service doit rester à Tonnerre, il vous faut signer cette pétition : deux possibilités : soit www.change.org/p/équipe-paramédicale-des-urgences soit chez les commerçants de Tonnerre ou Flogny-La Chapelle etc.

LA VIE COMMUNALE

11 NOVEMBRE 2017 :

Comme les années précédentes, après un rendez-vous devant la Mairie, le cortège, accompagné de la pluie, s'est rendu au monument aux morts.

Suite à l'appel des victimes des guerres, les enfants des écoles ont lu la lettre d'un soldat de Verdun envoyée à sa femme, puis ils ont chanté la Marseillaise qui a été reprise par le groupe de personnes assistant à la cérémonie.

Un vin d'honneur servi à la salle des fêtes a clôturé cette matinée.



Lettre du soldat, écrite d'une tranchée de Verdun le 5 février 1916 et lue par les enfants :

Ma chère femme,

Voilà deux ans que j'attends ici, dans cette tranchée à croupir de boue, dans l'angoisse de me faire tuer, chaque jour on croit sa dernière heure arrivée. Chaque nuit, c'est la même chose, les rats nous dévorent vivant et le jour c'est les poux. La nourriture, c'est infect, ça n'a pas de goût et puis avoir de la terre comme sauce c'est répugnant. La nuit à même le sol, c'est impossible de dormir, on est devenu des morts vivants.

Le champ de bataille, mieux vaut ne pas en parler. Ce n'est qu'un cimetière ou, sous la pluie d'obus, les corps pourrissant s'efforcent de ressortir de la fine couche de terre qui aurait pu les dissimuler. Le charnier humain, et puis cette odeur de pourriture qui me fait étrangement penser à la mort. Cette odeur, elle ne nous lâche pas, le seul moment où on peut s'en débarrasser, c'est lors des permissions.

J'espère que tout le monde va bien. Je veux que tu prennes soin de toute la famille car s'il devait arriver un malheur plus rien ne me rattacherait à la vie. Aujourd'hui tout ce qui me fait vivre, c'est le fait de vous revoir un jour, de revoir votre visage, votre sourire. A chaque fois que je faiblis, il me suffit de repenser à vous et alors je me sens prêt à abattre tous les Allemands qui se trouvent dans la tranchée adverse. Si je devais croire un instant ne plus jamais vous revoir, alors je ne verrais plus aucune raison de vivre.

Ton mari qui t'aime, Pierre

UN SUCCULENT REPAS POUR NOS AINES :

Le samedi 9 décembre la municipalité avait invité ses aînés à un repas de fête concocté par Bertrand BECARD, traiteur dans notre commune. 38 convives étaient au rendez-vous.

L'animation assurée par M. et Mme LAMBERT et offerte par le comité des fêtes - club de l'espérance, a créé tout au long du repas une ambiance décontractée et permis aux danseurs de se défouler.

Cette agréable après-midi s'est terminée à la tombée de la nuit.

Nous avons une pensée particulière pour les personnes absentes pour cause de santé et leur souhaitons un prompt rétablissement.



TRAVAUX D'ACCESSIBILITE A LA MAIRIE-ECOLE :

Pour être en conformité avec la législation, des travaux ont été réalisés afin de rendre la mairie-école accessible aux personnes à mobilité réduite. Ces travaux ont été confiés aux entreprises :

YTHIER de Germigny, pour le gros-œuvre (maçonnerie), ainsi que l'installation des wc pour handicapés situés sous le préau,

DA SILVA Guilherme de Saint Florentin pour l'enduit imitation pierre de taille et,

DE SA Manuel de Percy (hameau des Millerie) pour la balustrade.



Avant travaux



Après travaux

Des boutons d'appel se trouvent sur la façade extérieure de la mairie.

VISITE DU PERE NOËL A PERCEY :

Cette année le Père Noël a fait un arrêt dans notre village ; sa hotte, pleine de nounours et peluches a enchanté les enfants de Percy et Butteaux. Celui-ci n'avait pas oublié gâteaux, bonbons et boissons pour les enfants et les parents.



COMITE DES FETES – CLUB DE L'ESPERANCE

RANDONNEE PEDESTRE NOCTURNE DU 2 SEPTEMBRE 2017 :

Malgré un temps maussade, le rendez-vous des marcheurs a été assuré. Après l'apéritif pris à la salle des fêtes, ceux-ci ont tenu à démontrer que la marche est un vecteur de bien-être qui, adapté à chaque personne, peut être une source de santé et de convivialité entre randonneurs.

Les étapes successives aux points de gourmandise ont attisé les appétits. Cette année, un trou perciquois a été servi sur le parcours. Dans ces conditions, ils ne pouvaient qu'être ravis de cette soirée et tous de dire « à l'année prochaine » avec davantage de marcheurs.



LOTO DU 19 NOVEMBRE 2017 :



Cette année, le loto s'est déroulé un dimanche après-midi. La participation a été moindre qu'un samedi soir. Néanmoins, les joueurs toujours enthousiastes à remplir lignes et cartons, ont profité de leur après-midi.



Les crêpes servies lors des pauses, ont régalé les gourmands.

POT DE REMERCIEMENT DU 25 NOVEMBRE 2017 :



Le Président a convié tous les bénévoles qui ont assuré la préparation des différentes animations proposées tout au long de l'année.



LE CLUB DU MERCREDI :

Depuis la rentrée de septembre, mesdames Sylviane BONNETAT et Monique DELACROIX assurent les activités du mercredi après-midi tous les quinze jours.

Nous tenons à remercier madame Marie-Thérèse BOUCHERON pour le travail d'animation qu'elle a effectué depuis plusieurs années.

L'ensemble des participants souhaitent reprendre ces activités chaque mercredi.

Mot du Président,

Je viens avec les membres du bureau du Comité des fêtes-Club de l'Espérance vous adresser nos meilleurs vœux pour l'année 2018 ainsi que pour tous ceux qui vous sont chers, vœux de bonheur, et surtout la santé pour tous.

Nous avons établi notre calendrier 2018, que vous recevrez bientôt, distribué par les membres du Comité des fêtes, nous espérons que les activités proposées vous conviendront et que nous aurons le plaisir de vous voir y participer.

Nous attendons avec plaisir vos suggestions, n'hésitez pas à nous proposer, éventuellement, d'autres animations.

Toutes ces questions futures seront débattues lors de nos prochaines réunions ou lors de notre assemblée générale qui aura lieu au mois de février 2018.

Chaque membre du Comité des fêtes est à votre écoute, merci de les encourager.

Grâce à vous, grâce à eux, l'année 2017 dans sa fréquentation a été bonne et réussie.

Je vous renouvelle tous mes meilleurs vœux, sincères et respectueux

Très bonnes fêtes à tous et à bientôt.

Maurice Jambon 



ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE L'EGLISE SAINT-LOUP DE PERCEY

Le dimanche 8 octobre, le chœur de l'église Saint-Loup a vibré et le public a frissonné au son de la voix d'Anna WALL, mezzo-soprano, accompagnée par Sylvie PERRET, harpiste à l'Opéra de Paris.

Ce concert était organisé au profit de l'association pour la sauvegarde de l'église de Percey.



C'était l'occasion de redécouvrir notre église après les importants travaux de rénovation de la nef.

Parmi l'assemblée on a pu remarquer la présence de notre député André VILLIERS, qui a honoré notre invitation.



QUELQUES DIVERTISSEMENTS POUR CETTE FIN D'ANNEE

Des chiffres et des lettres

DIAGOSUDOKU

Remplissez cette grille pour que chaque lettre ne soit présente qu'une seule fois sur chaque ligne, dans chaque colonne, chaque carré de neuf cases et la diagonale colorée.

Vous pourrez y lire un nom se rapportant à la commune de Percey.



D		P		O				T
S				X		O	U	
							S	P
	O		X					
		T			E			
	D				O			E
				E		N		
		S						
X	U			T	P	D		

S		T		L				U
P				N		L	I	
							P	T
	L		N					
		U			A			
	S				L			
				A		O		
		P						
N	I			U	T	S		



CARRE MAGIQUE

Quels nombres devez-vous inscrire dans les cases vides afin que la somme des nombres sur chaque ligne, chaque colonne et les deux diagonales soit 175 ?



29	38	5		18		44
25		9	43	31	40	
	33	41	4	28	16	
7	23		10		34	39
12	48		42	2		17
37	1	24		13		35
	11	49	30		3	26

Points à relier :

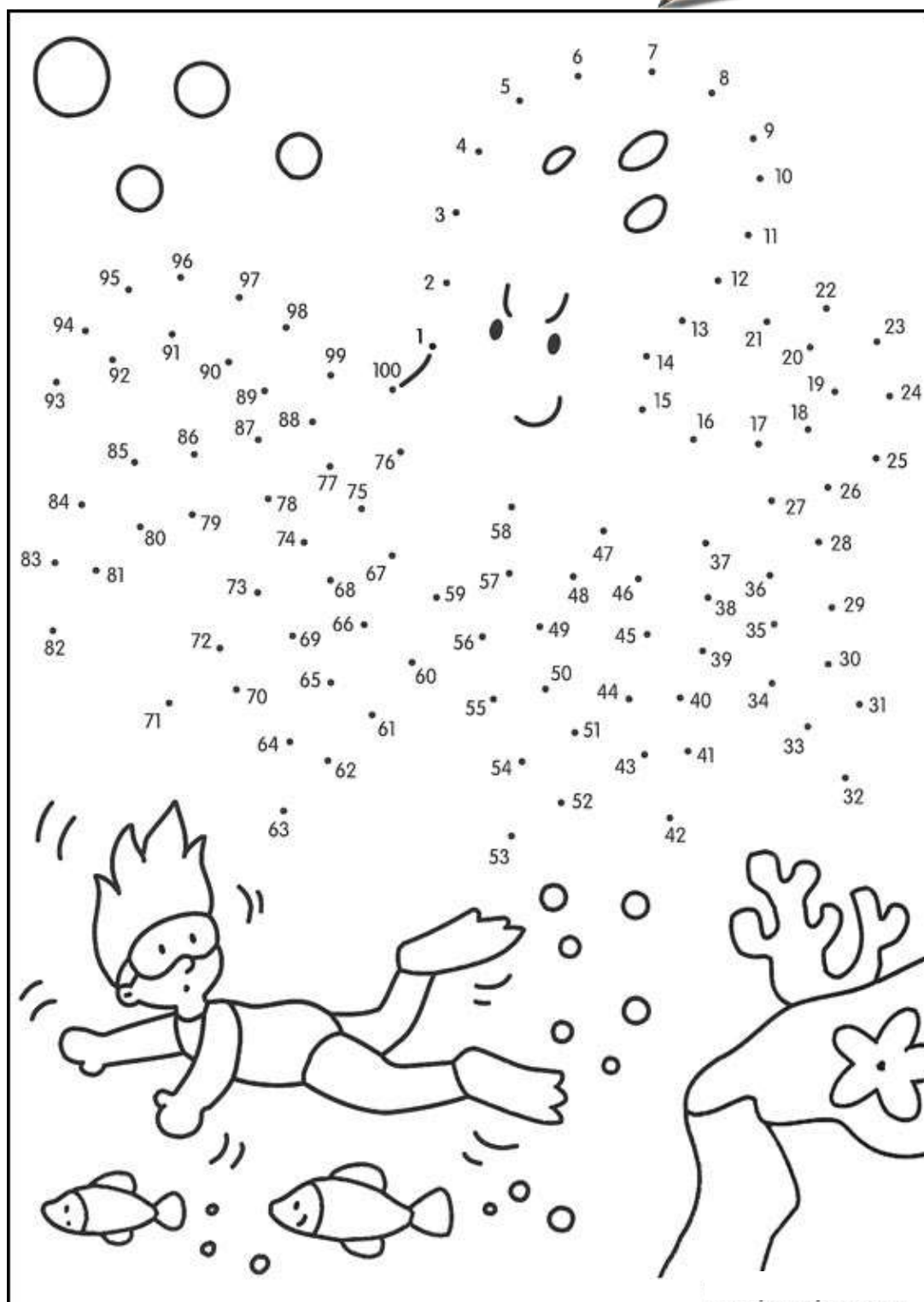


Image à colorier :



Trouver les 10 différences entre ces deux photographies



Bienvenue à tous en bel an 2018
Ondes de jolis vœux pour ce chiffre nouveau,
Nouvelle année remplie de joies et de bonheur,
N'oublions pas d'ajouter nos vœux de santé,
Espoir de moins de soucis et année meilleure.

Amorces d'efforts et de bonnes intentions,
N'oublions pas les loisirs, que tous en profitent.
Notons entre nos vers, les rimes de tous les espoirs
Enlaçant le bonheur entre les voyelles et consonnes
En doux arpèges sur rélin bleu de Paradis.

Aujourd'hui, un jour nouveau s'ouvre devant nous,

Vers petits bonheurs à foison, au jour le jour.
Oublions les soucis et toutes leurs conséquences,
Une année est passée doucement sur la vie
S'endormant sur la terre en discrète harmonie.

Tournons la page sans regrets, ni amertume
Ouvrons une route neuve, remplie de gaieté.
Une nouvel' fois, je viens vers vous avec ma plume
Souhaitant à vous tous une très heureuse année.



Monique

ETAT CIVIL

NAISSANCE

Le 29 septembre 2017 : Yanis SAGEL, 25, rue Albert JOLY

Félicitations aux heureux parents

MARIAGE

Le 2 décembre 2017 Mr Pierre VILLETARD et Mme Stéphanie HUGONNEAUX

Tous nos vœux de bonheur

DATES A RETENIR

Le 14 janvier : Vœux du Maire,

Le 18 mars : Loto de l'Eglise,

Le 8 avril : Randonnée

L'Assemblée Générale est prévue en février, la date exacte vous sera communiquée dès que possible.

Secrétariat de mairie ouvert les mardis et vendredis de 17h à 18h

Tél : 03 86 43 21 56 Fax : 03 86 56 03 57 Mail : mairie-percey@wanadoo.fr

Site web: www.percey.fr

Communauté de communes Serein et Armance (T: 03 86 35 08 57)

SPANC – portage des repas (T : 03 86 35 94 15 le lundi et jeudi)

Ordures ménagères (T : 03 86 35 94 16)

Nous sommes à l'écoute de toute information, idée ou suggestion que vous pourriez nous faire parvenir, directement à la Mairie ou en contactant un des membres du comité de rédaction.

Comité de rédaction : Daniel BONNETAT, Daniel BOUCHERON, Robert DELACROIX, Jeannine DURAND, Régine MAZERON, Marie VILPOUX.

N'oublions pas que nous devons être respectueux de l'environnement et ne rien jeter dans la nature, et surtout pas ce périodique que, nous l'espérons, vous avez lu avec intérêt.

IPNS